



Ajustement des collectes des déchets

Le 20 mai 2016

Sommaire

1. Introduction
2. Le projet d'ajustement du service de collecte
3. Le calendrier des étapes de la nouvelle organisation
4. L'ajustement pour les déchets ménagers résiduels (DMR)
5. L'ajustement pour les multi-matériaux (MULTI)
6. L'harmonisation de la collecte du verre
7. L'information aux usagers
8. Pour compléter

Introduction

- **2010 : Harmonisation** des collectes sur l'ensemble du territoire.
- **2015 : Etude** de la collecte des déchets ménagers résiduels (DMr) et des emballages recyclables multi-matériaux (Multi) montre que le service est surdimensionné au regard des besoins des usagers de l'Agglo, avec seulement 47% d'utilisation sur le DMr et 43% sur le Multi-matériaux.

CONSTAT 2015 POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS (DMR) :



Le taux d'utilisation du service est obtenu en multipliant le taux de présentation par le taux de remplissage, soit $76 \% \times 62 \% = 47 \%$

CONSTAT 2015 POUR LE MULTI-MATÉRIAUX (MULTI) :



Le taux d'utilisation du service est obtenu en multipliant le taux de présentation par le taux de remplissage, soit $77 \% \times 56 \% = 43 \%$

- **Aujourd'hui : Répondre** aux objectifs économiques et environnementaux fixés par le Projet d'Agglo 2014-2020 **en optimisant** le service de collecte.

Le projet d'ajustement du service de collecte

Le projet d'optimisation comprend :

- Un service de qualité ajustés aux besoins des usagers
- Une réponse aux orientations définies dans le Projet d'AggLO
- Des fréquences qui répondent davantage aux besoins
- Une stabilité assurée du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour la 12^{ème} année consécutive
- Des tournées plus sécurisées avec des conditions de travail améliorées pour les agents de collecte
- La réduction des gaz à effet de serre émis par les véhicules de collecte



Le calendrier des étapes de la nouvelle organisation (1/2)

LES ÉTAPES DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES COLLECTES

2015	FÉVRIER / MAI	Elaboration des nouveaux secteurs de collecte
	MARS	Présentation du projet en Conférence des Maires
	AVRIL	Attribution du marché de fourniture et distribution des bacs
	JUILLET	Approbation du projet en Conseil d'Agglo
	SEPTEMBRE	Publication du marché de prestation de collecte
	OCTOBRE	Validation des moyens et ressources associés au déploiement du projet
2016	FÉVRIER / AVRIL	Changement des bacs en habitat collectif
	FÉVRIER	Signature du nouveau contrat de prestation de collecte
	MARS À MAI	Info de proximité distribuée en boîtes aux lettres avec les nouveaux jours de collecte des DMr et Multi
	23 MAI	Mise en œuvre opérationnelle
	MAI / JUILLET	Changement des bacs en habitat individuel

Le calendrier des étapes de la nouvelle organisation (2/2)

LES ÉTAPES DU NOUVEAU MODE DE COLLECTE DU VERRE

2015	JANV. / FÉV.	Courrier aux communes pour la proposition d'implantation de colonnes
	JUIN	Lancement du marché des colonnes
	JUILLET	Approbation du projet en Conseil d'AggLO
	SEPT. / NOV.	Restitution des propositions d'implantation par les communes et validation des emplacements
	DÉCEMBRE	Distribution du calendrier de collecte du verre et information sur les changements à venir
2016	JANV. / MARS	Travaux d'aménagement et d'implantation des équipements
	MARS	Info de proximité spécifique distribuée en boîtes aux lettres avec l'implantation des points recyclage et les nouveaux jours de collecte des DMr et Multi
	AVRIL	Mise en service des points d'apport volontaire
	FIN AVRIL À MI-MAI	Reprise des contenants individuels verre (bacs et caissettes) auprès des usagers (sur les derniers jours de collecte du verre en porte à porte)
	MAI	Fin de la mise en œuvre opérationnelle : derniers jours de collecte en porte à porte

La nouvelle organisation pour les déchets ménagers résiduels (DMR)



Pour les usagers collectés aujourd'hui 3 fois par semaine la collecte sera soit :

- Maintenu à l'identique,
- Passera en fonction des secteurs à 2 fois ou 1 fois (de façon exceptionnelle, pour les maisons individuelles) par semaine

Les secteurs denses d'habitat vertical demeureront en collecte tri-hebdomadaire,

Pour les usagers collectés aujourd'hui 2 fois par semaine la collecte sera soit :

- Maintenu à l'identique
- Passera à 1 fois par semaine

La nouvelle organisation pour les multi-matériaux (MULTI)



Pour les usagers collectés aujourd'hui 1 fois par semaine la collecte sera soit :

- Maintenu à l'identique,
- Passera à 1 fois tous les quinze jours

Les usagers collectés 1 fois par semaine en DMr seront collectés par quinzaine en Multi, les autres usagers resteront en fréquence hebdomadaire de collecte.

Le développement du geste de tri demeure en outre toujours recherché, tant quantitativement que qualitativement.

Au-delà de ces nouvelles fréquences, **le calendrier, les jours et/ou créneaux horaires de collecte changent également pour les usagers.**

L'harmonisation de la collecte du verre



Pour assurer une égalité de service des modes de collecte engagée en 2010 sur le territoire, **les communes concernées par la collecte du verre en porte à porte passeront sur un mode de collecte en points d'apport volontaire** (65 nouveaux points recyclage).

Avec un bon maillage des communes, des performances similaires peuvent être obtenues pour des dépenses moindres. Il s'agit donc que le geste de tri perdure jusqu'à la colonne d'apport volontaire.

De nouveaux points recyclage seront implantés sur le territoire pour compléter les 540 colonnes disponibles, afin d'atteindre l'objectif **d'une borne de collecte pour 435 habitants.**

Les 6 communes concernées sont :
Chécy,
Mardié,
La Chapelle-Saint-Mesmin,
Saint-Cyr-en-Val,
Saint-Denis-en-Val,
et Semoy

L'information aux usagers

Le site internet met à disposition :

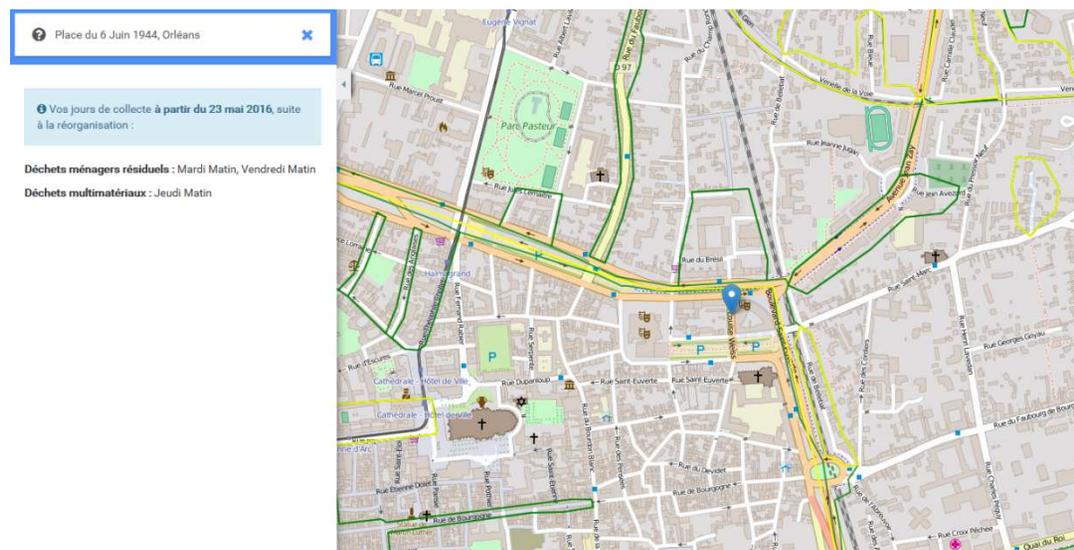
via www.orleans-agglo.fr/dechets

Un module de recherche interactif pour connaître les nouveaux jours et fréquences de collecte selon l'adresse,

Un plan interactif pour localiser les 6 déchetteries de l'Agglo et les points d'apport volontaire,

Des formulaires pour permettre aux usagers de signaler un dysfonctionnement ou d'obtenir des bacs plus grands.

De plus, tous les habitants ont reçu une information personnalisée reprenant les fréquences et jours de collecte.



Pour compléter

- **Des bacs d'une plus grande contenance (adaptée aux besoins et à la typologie de l'habitat, 240 à 750 litres) sont distribués gratuitement sur simple demande des usagers** : depuis le 1^{er} mai 2016 sur le site de l'Agglo ou par téléphone en contactant le service Qualité Déchets au 02.38.56.90.00



- Depuis le mois de mars 2016 les **coachs déchets** sont présents sur le terrain pour informer et sensibiliser les habitants.

❖ Les chiffres clés :

- **23 mai 2016** : démarrage des nouvelles fréquences et des nouveaux jours de collectes.
- À ce jour : de l'ordre de **2 500 contenants verre** récupérés depuis fin avril, près de **2 000 bacs distribués sur mai** (particuliers) et de l'ordre de **1 100 bacs** vers les habitats collectifs au 1^{er} trimestre
- Optimisation des collectes : 37 circuits de moins chaque semaine, soit **une économie de l'ordre de 100 000kms par an.**
- **En 2015 : 297 kg/an/habitant** de déchets collectés, 508 Kg avec les apports en déchetteries.
- De l'ordre de **200 à 300 appels par jour** (moyenne 2015 : à 120 appels/jour)



Ajustement des collectes des déchets

Contact Presse : Marine Musette | marine.musette@orleans-agglo.fr | www.orleans-agglo.fr | Tel. 02 38 79 29 98

Le 20 mai 2016